



Le 15 janvier 2016

## COMMUNIQUE

Communauté de communes du pays d'Évian

**Objet** : Le service PTI BUS du pays d'Évian se poursuit  
**Réf** : COM

**Suite à une première phase d'expérimentation réussie, la communauté de communes du pays d'Évian a décidé de prolonger son service de transport à la demande PTI BUS.**

Destiné aux personnes qui rencontrent le plus de difficultés à se déplacer (personnes de plus de 60 ans, personnes à mobilité réduite, en insertion professionnelle ou titulaire des minima sociaux), le PTI BUS permet à ces habitants du pays d'Évian de retrouver une mobilité et ainsi une certaine autonomie. Complémentaire des lignes de transport collectif, le PTI BUS vous emmène du lundi au samedi de 9h à 17h30 dans l'une des 16 communes du pays d'Évian ou à Thonon pour les personnes à mobilité réduite. Il suffit pour l'utilisateur de réserver une demi-journée à l'avance.

L'évolution de la fréquentation du PTI BUS montre la pertinence du service, emprunté par un nombre croissant d'utilisateurs. 774 voyages réalisés en 2013, 1585 en 2014 et 3458 en 2015. Ces derniers mois, le nombre de trajets oscille entre 315 et 390 trajets par mois

Suite à un nouvel appel d'offres, la communauté de communes a choisi la société Vortex, spécialisé dans le transport à la demande, pour assurer la continuité du service. Le passage de relai entre l'ancien prestataire et le nouveau s'est déroulé sans incidence le 4 janvier 2016.

Pour les utilisateurs, peu de changements à noter : les deux conductrices PTI BUS ont été reconduites dans leurs fonctions par la société Vortex et les horaires et les modalités du service restent identiques. Pour réserver, les utilisateurs pourront toujours appeler le **0810 0088 38** ou le **04 11 75 32 84**.

Pour faciliter les réservations, les horaires de la centrale de réservation ont été élargis. Les utilisateurs peuvent **réserver du lundi au dimanche de 7h à 21h**. Attention cependant de réserver la veille avant 18h pour le lendemain matin ou le vendredi avant 18h pour le lundi matin.

**Deux tarifs sont proposés** selon votre déplacement :

Carnet de 10 tickets à 10 € (soit 1 € l'unité au lieu de 1,50 €)

Carnet de 10 tickets à 25 € (soit 2,50 € l'unité au lieu de 3,50 €)

Plus d'informations sur [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)

**Contact presse:**

- Maxence Denavit, responsable économie, tourisme et communication- CCPE.  
Tél. 04 50 74 56 91 / [maxence.denavit@cc-paysevian.fr](mailto:maxence.denavit@cc-paysevian.fr)



## COMMENT RÉSERVER VOTRE PTI BUS ?

**0 810 0088 38**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel

Appelez le **0810 00 88 38 (ou 04 11 75 32 84)**  
pour fixer votre rendez-vous au moins ½ journée à l'avance.  
**La veille avant 18h** pour le lendemain matin.  
**Le vendredi avant 18h** pour le lundi matin.

Horaires de la centrale de réservation :  
**du lundi au dimanche de 7h à 21h.**

## LE JOUR DU RENDEZ-VOUS

- Présentez-vous au point d'arrêt 5 minutes au moins avant l'heure du rendez-vous ou soyez prêts à votre domicile pour les personnes à mobilité réduite.
- En cas d'annulation, prévenez l'opérateur au plus tôt.

## LES TARIFS ?

Le pays d'Evian est découpé en 3 zones.  
Si vous vous déplacez :

- Dans une même zone : **1,50 €** le trajet simple (carnet de 10 tickets à 10 €)
- D'une zone à l'autre : **3,50 €** le trajet simple (carnet de 10 tickets à 25 €)

Le billet est à payer auprès du conducteur PTI BUS.

Plus d'infos et liste des arrêts sur [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)

**PTI BUS**  
LE TRANSPORT A LA DEMANDE

*Pti Bus vient vous chercher!*

**0 810 0088 38**

Service 0,06 € / min  
+ prix appel



ou **04 11 75 32 84**  
du lundi au samedi  
de **9h à 17h30**



## LE TRANSPORT À LA DEMANDE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

PTI BUS est un service de transport en commun sur réservation, complémentaire des lignes de bus existantes, mis en place par la communauté de communes du pays d'Evian. PTI BUS vient vous chercher au plus près de chez vous (ou à votre domicile si vous êtes considérée comme personne à mobilité réduite) pour aller chez le médecin, faire les courses ou pour vos démarches administratives.

## VOS DÉPLACEMENTS DANS LE PAYS D'EVIAN

### ZONE 1\*

\*La circulation à l'intérieur de cette zone est réservée aux PMR\*\* - pour les autres usagers, utiliser le réseau de bus : [www.leman-but.fr](http://www.leman-but.fr)

MARIN  
PUBLIER  
EVIAN



### ZONE 2

NOVEL  
LUGRIN  
MAXILLY  
MEILLERIE  
NEUVECELLE  
SAINT-GINGOLPH

### ZONE 3

BERNEX  
THOLLON  
CHAMPANGES  
FÉTERNES  
SAINT-PAUL  
VINZIER  
LARRINGES

## POUR QUI ?

Vous habitez au pays d'Evian et répondez à l'un des critères suivants :

- Agé de 60 ans et plus
- Titulaire des minima sociaux
- En insertion professionnelle
- A mobilité réduite (PMR\*\*)

## POUR ALLER OÙ ?

- Dans l'une des communes du pays d'Evian
- Pour rejoindre une correspondance avec d'autres lignes de transport
- Vers Thonon (**personnes à mobilité réduite uniquement**)

## QUAND ?

PTI BUS vous emmène du lundi au samedi de 9h à 17h30.

Toute l'année, sauf jours fériés.

Les horaires sont modulables en fonction des demandes enregistrées et des conditions météorologiques.

## VOYAGEURS PMR\*\*

\*\*PMR : personnes à mobilité réduite (personne ayant des difficultés à se déplacer, fauteuil roulant, femme enceinte, ...)



- Prise en charge et dépose **à votre domicile**
- Déplacement possible **à l'intérieur et entre les zones 1, 2, et 3**
- Déplacement possible **vers Thonon** (Hôpital, place des Arts et Maison médicale)